

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Il n'est qu'un luxe véritable,
et c'est celui des relations humaines."
Antoine de Saint-Exupéry



Le chiffre

193 529

entrées au Dragon d'Eau
en 2025

► 3 Mode d'emploi des festivités du 13 juillet



► 4 L'eau de Saint-Amand se met (aussi) au verre

► 9

Caserne des pompiers : le chantier va enfin démarrer



Actus...



Fermeture du pont du Moulin Blanc

Les bus s'adaptent

Pour permettre une nouvelle phase de travaux de rénovation du pont du Moulin Blanc, celui-ci sera fermé à la circulation jusqu'au lundi 31 août.

Transvilles reporte, de ce fait, pour les lignes 19 et 107, l'arrêt « Moulin Blanc » à l'arrêt « Rue de la Bruyère » pour les deux sens de circulation et instaure des déviations passant par la rue de la Wemborgue. Il est important de circuler avec prudence sur cette voie étroite et partagée avec les piétons et les cyclistes.

Concernant l'Amanditour, des adaptations sont prévues. Dans les deux sens, la navette ira directement de l'arrêt « Saint-Amand SNCF » à l'arrêt « rue d'Orchies ». Les départs depuis l'arrêt « Saint-Amand SNCF » seront effectués avec 7 minutes de retard pour permettre une arrivée aux heures habituelles à l'arrêt « rue d'Orchies ».

► Renseignements : transvilles.com, 03 27 14 52 52



Les fauconneaux prennent leur envol

Jeudi 2 juillet, l'un des fauconneaux a fait son premier essai de vol et a atterri sur la corniche située en dessous du nid alors que son frère s'essayait à battre des ailes.

Inauguration

Le point restauration Ô café réunis a trouvé sa place et ses gourmets

« Je me vois terminer ma carrière ici. » Hamed est l'un des deux encadrants de l'équipe de 10 personnes qui, depuis mars, fait vivre Ô café réunis dans l'ancienne chapelle des Thermes. Il est tout sourire en ce jeudi 2 juillet où l'on inaugure les lieux. Il y est heureux comme, quelques mètres plus loin, plateau de boissons en mains, Giovanni.

Auparavant, l'Amandinois travaillait dans les espaces verts. Même s'il n'avait jamais eu d'expérience dans la restauration, lorsque l'APEI du Valenciennois a fait un appel à candidatures pour rejoindre ce nouveau projet, il a postulé. « J'ai fait un stage dans le commerce quand j'étais jeune. J'étais déjà en contact avec les clients et je voyais que j'avais un contact facile. » Dès les premiers jours de formation, il s'est senti à sa place.

Les clients ont aussi vite trouvé la leur. Ce sont des curistes, des employés des thermes, des randonneurs, des habitants de Saint-Amand et des alentours.

Un lieu ouvert à tous

« Nous espérons que chacun se sentira bien ici », précisait Renaud Heve, président du conseil de vie sociale. « Ce lieu se veut convivial, chaleureux, apaisant et propose des produits frais, locaux, une carte qui suit les saisons », détaillait Laurent Bourlet, directeur adjoint de l'ESAT Les Ateliers réunis.



« Un point restauration manquait dans ce lieu, a ajouté le maire Fabien Roussel. Quand on prend un café ici, on connaît les valeurs que représente cet établissement, on sait où on est, pourquoi on y est. »



« Ce nom, Ô café réunis, fait le trait d'union entre le patrimoine, l'inclusion, la convivialité », a abondé Marie-Claire Coquidé, présidente de l'APEI du Valenciennois. « C'est un endroit où l'inclusion et l'excellence professionnelle et relationnelle se rencontrent », a ajouté la directrice des thermes, Isabelle Rodriguez.

« Saint-Amand est une ville thermale au patrimoine exceptionnel », a rappelé David Leclercq, directeur général de l'APEI du Valenciennois. Au début du XX^e siècle, ce site constituait déjà un véritable lieu de vie. Il y avait alors des concerts, des bals, le concours hippique... Depuis plusieurs années, la Chaîne thermale du soleil contribue à recréer ce bouillonnement d'animations ouvertes à tous autour des Thermes : des marchés, le défilé du personnel, des visites et maintenant Ô café réunis. ◀

► Ouvert du lun. au ven. de 9h à 16h, 1303 route de la Fontaine-Bouillon

Le salon Style and relax récompensé

Mardi 30 juin, la chambre des métiers et de l'artisanat Hauts-de-France a remis la charte qualité performance à Sandra De Ridder.

L'artisane coiffeuse de 34 ans a choisi la cité thermale pour ouvrir son premier salon en 2019. « C'est une station balnéaire et je suis spécialisée en soins profonds du cheveu », explique t-elle. Installée d'abord Grand'place, elle est désormais rue d'Orchies avec ses deux employées. « Je suis fière du dynamisme de nos commerces », a salué l'adjointe au commerce, Pascale Teite.



Fête nationale

Préparez votre soirée du 13 juillet

« Il est où le bonheur, il est où ? » Plus besoin de vous poser la question : vous le cueillerez à pleines brassées dans les jardins de la Tour abbatiale le lundi 13 juillet, à l'occasion du concert gratuit assuré par Christophe Maé pour la fête nationale. Retrouvez, ci-dessous, toutes les informations pratiques pour vous organiser.

Je veux être dans les premiers rangs, à partir de quelle heure puis-je m'installer ?

L'après-midi, les balances seront effectuées, parmi d'autres réglages techniques. C'est pourquoi les jardins de la Tour abbatiale seront fermés au public dès 13h30. Ils rouvriront à 18h.

Mieux vaut venir tôt : un dispositif de comptage sera mis en place aux entrées. **Pour des raisons de sécurité, la jauge ne pourra pas excéder 21 000 personnes.**

Où puis-je me garer ?

Nous vous conseillons de stationner votre véhicule sur les parkings :

- ▶ de l'école Marcel-Benoist (entrée par l'avenue du Clos),
- ▶ du stade municipal (rue des Anciens-d'AFN),
- ▶ rue Jean-Monnet,
- ▶ de la salle Maurice-Hugot, avenue d'Intervilles,
- ▶ de la salle Alfred-Lemaître, rue Henri-Durre,
- ▶ de la gare, rue Léon-Gambetta,
- ▶ du cimetière central, rue de Verdun,
- ▶ de l'école Notre-Dame-des-Anges, rue du Lieutenant Dupire
- ▶ de la place Jean-Jaurès,
- ▶ du centre aquatique, chemin de l'Empire.

Cette liste n'est pas exhaustive, de nombreuses places restent disponibles dans les rues de la commune.

Sachez que le stationnement ne sera plus possible :

- ▶ sur les parkings de la médiathèque, du théâtre et du Jardin de la Mémoire, à partir du dimanche 12 juillet, 20h ;
- ▶ Grand-place à partir du dimanche 12 juillet, 22h,
- ▶ sur les emplacements longeant le parc de la Scarpe, sur le parking du Président-Kennedy, rues des Murs, du Petit-Repas, des Tisseurs, de la Paix (jusqu'à l'intersection avec la rue de Valenciennes), de la Poste, Thiers (à partir de l'intersection avec la rue des Anges et la rue du Docteur-Davaine), d'Orchies (à partir de l'intersection avec la rue Henri-Dunant) et de Tournai à partir du lundi 13 juillet, 12h.

La circulation sera également suspendue dans les rues précitées (ainsi que rues des Anges et de la Résistance). Des déviations seront mises en place. L'ensemble de ces mesures seront levées le mardi 14 juillet à 2h.

Si vous en avez la possibilité, le mieux est de laisser la voiture au garage et de venir à pied pour profiter des festivités l'esprit léger.



Quels objets doivent rester à la maison ?

Une grande affluence est attendue. Afin de ne gêner personne, il vous est demandé de laisser à la maison les bouteilles et contenants en verre, les canettes, les pétards et autres articles pyrotechniques, les scooters, les vélos, les trottinettes, les drones, les chaises pliantes, les tabourets et, bien entendu, les objets tranchants ou qui pourraient être dangereux. Sensibles au bruit, les chiens et autres animaux doivent aussi rester au sein de leur foyer.

Je suis une personne à mobilité réduite, un espace est-il prévu ?

Une zone sera réservée aux personnes à mobilité réduite, munies d'une carte. Des agents pourront les accueillir et les mener jusqu'à cette zone. ◀

Légende :

Orange : Circulation et stationnement réglementés

Le programme de votre soirée

- ▶ 18h : ouverture de la zone de concert dans le jardin de la Tour abbatiale avec fond musical
- ▶ 18h30 : DÉPÔT DE GERBES au Jardin de la Mémoire
- ▶ 19h15 : KARAOKÉ sur écran géant avec, à la fin de la session, l'intervention de l'artiste local **SIMON NO JIMS**
- ▶ 20h30 : première partie assurée par **ESMÉE**, révélée sur la scène de l'émission The Voice
- ▶ 21h : concert de **CHRISTOPHE MAÉ**
- ▶ 22h30 : fin du concert, direction le parc de la Scarpe
- ▶ 23h : lancement du **FEU D'ARTIFICE**





Économie

L'eau Saint Amand se met (aussi) au verre

Plate ou gazeuse ? Il est désormais possible de se désaltérer avec de l'eau Saint Amand au café et au restaurant. Les bouteilles en verre servies à table proviennent toutes du site amandinois des Sources Alma. Une nouvelle ligne d'embouteillage y a été lancée il y a quelques mois...

Peut-être en avez-vous déjà fait l'expérience. Au cours d'une virée, à la campagne ou en bord de mer, notre bonne ville s'est rappelée à vous. Quelle agréable surprise (et quelle fierté) de voir son nom figurer sur la carte d'un restaurant, d'un hôtel ou d'un café !

L'eau minérale Saint Amand est captée à plus de 80 mètres de profondeur, avenue du Clos. Elle est commercialisée dans l'ensemble des Hauts-de-France. On peut la trouver dans les rayons des magasins mais aussi, depuis avril

2026, dans les commerces de bouche cités plus haut. Un développement rendu possible grâce à la mise en route d'une toute nouvelle ligne sur l'un des sites d'embouteillage des Sources Alma, situé route de la Fontaine-Bouillon. Sa particularité ? Elle se dédie exclusivement au verre consigné.

Des bouteilles en verre consignées et donc réutilisées pour les cafés et restaurants

« C'est un marché sur lequel nous n'étions pas encore présents » explique Pierre Candela, président du directoire des Sources Alma. « Nous avons décidé de développer une gamme de bouteilles en verre pour Saint Amand, car il s'agit de la marque d'eau minérale régionale la plus forte, la plus ancrée des Sources Alma. »

Peu importe que vous vous accordiez une pause fraîcheur en terrasse sur la côte d'Opale ou dans une auberge en forêt de Compiègne. La bouteille en verre Saint Amand que vous aurez commandée retournera, comme vous, à son point de départ : Saint-Amand-les-Eaux. Avec d'autres, elle effectuera le voyage en camion. Une fois sur site, ces bouteilles seront lavées, remplies, étiquetées, contrôlées sous toutes les coutures, mises sous protection avant de s'inviter, de nouveau, à la table des cafés et des restaurants de la région, voire chez les particu-

liers. Un nouveau cycle est lancé. Bien d'autres suivront.

Des bouteilles en PET recyclé pour les particuliers

Quatre mois de travaux auront été nécessaires pour lancer cette nouvelle ligne d'embouteillage. Elle complète celle dévolue aux bouteilles en plastique PET. Plus accessibles et légères à transporter, ces dernières s'adressent particulièrement aux ménages. Toutes sont fabriquées avec du PET recyclé produit dans l'usine Alma à Lesquin. D'ailleurs, « les Sources Alma ont été les premières, en France, à ouvrir une usine dédiée au recyclage des bouteilles PET » relève Agnès Jacquot, directrice RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). C'était en 2009. Aujourd'hui, la société continue d'investir pour augmenter la proportion de plastique recyclé utilisé dans la fabrication de ses bouteilles. Le potentiel est réel. « Les bouteilles PET font partie des emballages les mieux collectés et recyclés » pointe Pierre Candela. Un nouveau cycle se met lui aussi en place...

Comme le symbolise le rond-point à son effigie, la bouteille, qu'elle soit en verre ou en PET recyclable, est le vecteur grâce auquel notre eau minérale coule à flot dans les Hauts-de-France pour nous hydrater. C'est aussi à travers elle que notre nom se répand et que Saint-Amand-les-Eaux, ville santé bien-être, rayonne. ◀

En quelques chiffres...

80 millions de bouteilles à marque Saint Amand sortent chaque année des sites amandinois

20 000 bouteilles en verre en capacité de production seront lavées et remplies chaque heure

20 camions arrivent chaque jour sur site avec des bouteilles en verre vides

6 salariés travaillent sur la nouvelle ligne d'embouteillage sur 2 postes

[Dossier] Conseil municipal



Un conseil municipal tourné vers l'avenir

Le futur du Dragon d'Eau, de la résidence Reflets d'ô, des projets immobiliers... ont été évoqués lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu, mardi 30 juin, à l'espace Jean-Ferrat.

Une canicule marquante

Évidemment, l'épisode de canicule extrême, subi fin juin, était encore dans tous les esprits. Précocement, il a sévi alors que les enfants allaient encore à l'école, passaient des examens, alors que la saison sportive n'était pas terminée et que de nombreux rendez-vous étaient prévus durant le week-end dans la cité thermale.

Avant même que la préfecture ne mette le Nord en vigilance rouge canicule, la Ville a placé ses services en alerte, le lundi 22 juin, puis a activé le plan communal de sauvegarde et mis en œuvre les arrêtés préfectoraux interdisant les manifestations dans des salles non climatisées, qu'il s'agisse des entraînements, compétitions, assemblées générales d'associations et fêtes d'école.

« Il serait temps que le gouvernement tienne enfin compte des bouleversements climatiques, devenus très palpables, a pointé le maire, Fabien Roussel. Comment investir dans la rénovation de nos bâtiments publics et de nos écoles, dans la climatisation de nos salles et équipements avec des dotations qui ne cessent de baisser ? Nous poursuivons nos efforts pour adapter nos locaux et revégétaliser l'espace public. C'est un chantier de longue haleine mais nous avons déjà fait plus que l'entamer. »

Cette vague de chaleur exceptionnelle a fait apparaître les besoins et les urgences. La Ville compte en tirer les leçons, d'autant que de nouveaux épisodes caniculaires sont susceptibles de revenir.

Une saison sportive qui s'achève de belle façon

« Au cours de ces derniers mois, Saint-Amand a conforté son titre de ville sportive », s'est par ailleurs réjoui Fabien Roussel. Riche en associations sportives, la commune l'est aussi en champions et championnes dans de très nombreuses disciplines sportives. Cette saison a également été marquée par la qualification des Louves en ligue européenne. C'est une première pour le Saint-Amand handball Porte du Hainaut mais aussi pour la Ville et pour les Hauts-de-France.

Une vie culturelle toujours aussi riche

« Les occasions de vivre des moments de convivialité à Saint-Amand ont été nombreuses. » Le maire a fait la liste des événements associatifs et municipaux qui ont rythmé les deux derniers mois avant d'évoquer les grands rendez-vous à venir, comme la Fête nationale le

13 juillet, le Festival des carillonnades du 14 au 16 août, la Ronde des Sources, seul critérium cycliste professionnel des Hauts-de-France qui proposera, jeudi 27 août, en plus du peloton masculin, un départ féminin. Là aussi, ce sera une 1^{ère} pour l'Association critérium cycliste de Saint-Amand, pour la Ville et pour la région !

Un hommage rendu

Le conseil municipal a eu une pensée pour Jacqueline Mannechet et adresse ses sincères condoléances à ses proches. Décédée le 4 juin, elle a été membre du conseil municipal de 2001 à 2008. ◀

Prochains conseils municipaux JEU. 24 SEPT. ET 17 DÉC.

▶ 18h30 - Espace Jean-Ferrat.

Ouvert à tous. Une retransmission en direct sera assurée sur la chaîne YouTube de la Ville

Le Dragon d'Eau tient la tête hors de l'eau

► L'apprentissage et l'aquafitness, grands premiers dans les couloirs de la fréquentation

Même s'il y a eu une fermeture exceptionnelle de quatre jours à cause du dysfonctionnement d'un disjoncteur principal, le Dragon d'Eau a comptabilisé 193 529 entrées en 2025.

Là où la fréquentation a le plus augmenté, en pourcentage, c'est d'abord l'apprentissage de la natation (+4,9% pour les habitants des communes adhérentes à la société publique locale (SPL), +3% pour les extérieurs) et surtout les activités d'aquafitness (+4,9% pour la SPL, + 20,8% pour les extérieurs). Les animations proposées durant les vacances scolaires ont également beaucoup plu : 8 395 entrées ont, par exemple, été comptabilisées durant les vacances d'hiver, 33 932 durant celles d'été.

► Un bilan comptable logique

Les prix du Dragon d'Eau n'ont pas bougé. Le nombre d'entrées grand public, les abonnements et activités ont, eux augmenté de 16 228 euros par rapport à 2023 (2024 ayant été une année hors norme en raison d'une programmation spéciale liée aux 10 ans du centre aquatique, il est difficile de comparer). De leur côté, la cotisation des communes adhérentes, le nombre de personnels et les charges de personnel sont restés stables.

En revanche, les charges ont grimpé de 2,2%, avec des hausses considérables dans certains domaines : + 21,7% en fournitures consommables, +12,8% en réparation, +9,6% de frais bancaires, +9% de transports.

Le résultat net est négatif en 2025 (-51 882€) pour un budget de 1,626 million d'€. La seule autre fois dans l'histoire du Dragon d'Eau où il s'est avéré déficitaire était en 2023 (-68 508€).

► Une évolution du Dragon d'Eau ?

La question a été posée lors du conseil municipal. « J'ai proposé aux nouveaux maires qui siègent au sein du conseil d'administration de nous retrouver pour présenter l'équipement, son fonctionnement, son rôle vis-à-vis des enfants, mais aussi les aspects économiques et pour poser la question du renouvellement du Dragon d'Eau, à envisager pour l'avenir », a répondu le maire.

La réflexion sera menée au cours de ce mandat. « Ça va être une responsabilité que la ville de Saint-Amand va devoir prendre car cet équipement nous appartient. S'il y a des investissements, on va devoir les supporter. »

L'équipe du Dragon d'Eau étudie, par ailleurs, comment réduire la facture énergétique et optimiser son fonctionnement. Elle a déjà identifié des investissements pour atteindre cet objectif.



► Les communes membres de la SPL

Géré sous forme de société publique locale (SPL), le Dragon d'Eau rassemble 19 communes actionnaires : Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye, Escaupont, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Lecelles, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelle, Rosult, Rumegies, Saint-Amand-les-Eaux, Sars-et-Rosières, Thun-Saint-Amand, Vieux-Condé.

Délibérations

► **MOBILITÉ.** La convention de partenariat 2027-2032 entre la Ville et l'Association droit au vélo & marche est adoptée (unanimité).

► **TRANSPORTS SCOLAIRES VERS LE DRAGON D'EAU.** Un avenant au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique a été adopté pour acter le tarif de rotation du nouveau prestataire du marché de transport scolaire lié à l'apprentissage de la natation. Il est de 120€ HT (unanimité).

► **ORCHESTRE À L'ÉCOLE.** Ce dispositif mis en place dans les écoles Marcel-Benoist et Bracke-Desrousseaux est reconduit (unanimité).

► **CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS.** Elle a été accordée pour des parcelles situées rues Jean-Monnet et Mériaux (parcelles BR n°347, 343, 350, 304, 307, 309, 312) afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique (unanimité).

► **IMMOBILIER.** La SIGH a construit 34 logements individuels rue Louise-Nicolle dont l'un, au n°35, sur une parcelle de la Ville en 1982. Le bail de construction avait été conclu pour une durée de 45 années dont le terme était prévu le 15 juillet 2027. Sa résiliation amiable et anticipée a été approuvée : le bien devient propriété de la Ville, cette

Une belle activité pour le Pasino en 2025

Tout comme le Dragon d'Eau, le bâtiment du casino appartient à la ville et le Pasino bénéficie d'une délégation de service public et d'une autorisation d'exploiter les jeux. Charles



Le Roy, son directeur général adjoint, a fait le point sur les résultats de l'année écoulée.

Les 295 machines à sous ont beaucoup plu. Elles ont rapporté 5% de produit brut des jeux de plus qu'en 2024. Les jeux traditionnels, de leur côté, ont bondi de 14,9%, notamment grâce aux roulettes électroniques. L'activité de restauration du Pasino a, elle aussi, connu une belle évolution par rapport à 2024 : + 24%, en raison notamment de la reprise de son activité banquet et de la popularité du bar des jeux. Logiquement, le chiffre d'affaires net a lui aussi connu une hausse de 8,6% pour s'établir à 25 683 466€ le 31 octobre 2025.

Le Pasino a participé financièrement à la vie culturelle de notre ville, par exemple aux spectacles scolaires, au concours hippique, au Festival de l'Eau, à la Ronde des Sources, aux Journées européennes du patrimoine. Il a, par ailleurs, versé une contribution annuelle d'un montant de 22 732 802€ à l'État et de 6 621 405€ à la Ville.



Le projet Reflets d'Ô avance

«C'est un projet extrêmement végétalisé.», décrit Timothé Deman, directeur de l'agence de Lille de Vinci Immobilier. À l'angle de la rue de Valenciennes et de la Scarpe, deux bâtiments jumeaux proposeront 56 logements: dans chacun, 12 logements de type 2, 12 type 3, 4 type 4. Ils auront tous un extérieur. Des jardins potagers partagés sont également prévus ainsi qu'un boulodrome, 68 places de stationnement, un système de récupération des eaux pluviales pour les espaces verts et, pour la gestion des déchets ménagers, des points d'apport volontaire enterrés.

Le permis de construire de la future résidence Reflets d'Ô a été accordé en février 2026. La commercialisation des logements a débuté le mois suivant. Le 10 juin, Vinci Immobilier a lancé un appel d'offres pour la désignation des entreprises.

Commercialisé à 40%

«Aujourd'hui, on est à 24 logements réservés, détaille Olivier Tétu, directeur général adjoint de l'immobilier résidentiel et des régions Nord-Est - Normandie de Vinci. Chez les promoteurs, on ne peut pas démarrer une opération si on n'a pas 40% de commercialisation. Nous y sommes aujourd'hui en nombre de lots et en chiffre d'affaires également.»

Le groupe immobilier compte lancer la construction dans les prochains mois. Il demande à la Ville un nouveau délai pour signer l'acte notarié de vente. En juin 2025, elle avait prolongé jusqu'en juin 2026 la vente des propriétés communales d'une surface de 4 568m² (BV n°215,214,207,206,205,204,361,359) pour un montant de 420 000€. Le conseil municipal lui a accordé jusqu'au 15 décembre 2026 (25 voix pour, Alliance amandinoise et Unis pour Saint-Amand contre).



Une commission communale pour l'accessibilité mise en place

Toutes les communes de plus de 5 000 habitants en ont une. Cette commission est présidée par le maire.

Elle sera aussi composée de représentants de la commune (6 sièges, dont un pour chaque groupe d'opposition) ; d'associations du monde du handicap (un représentant de l'APEI, un de la Fédération nationale des accidentés du travail et des

handicapés, un de Couleurs de vies) ; de représentants des personnes âgées (un membre du club Amanda et un du club Amitiés amandinoises) ; de représentants des acteurs économiques (deux sièges) et d'autres usagers de la ville (cinq sièges).

Les membres de cette commission seront nommés par arrêté du maire (unanimité).

dernière versant 4 000€ au bailleur au titre de la résiliation anticipée (unanimité). Ce faisant, SIGH souhaite acheter ce logement. Le principe de la vente a été accepté pour un montant fixé à 145 000€ (unanimité). Le bailleur s'engage à y maintenir les mêmes conditions de location qu'actuellement.

En juin 2025, le conseil municipal avait voté à l'unanimité la vente d'un immeuble se situant au 49, Grand'place, à condition que le rez-de-chaussée soit utilisé comme commerce. La nouvelle délibération prolonge cette décision jusqu'au 15 décembre, pour un montant de 115 000€ (unanimité).

L'immeuble se situant au 23, rue du 18-Juin-1940 est cédé au cabinet géomètre GEXPEO pour un montant de 350 000€ (33 voix pour, Bérengère Maurisse et Freddy Bellet contre).

En 1983, la SA du Hainaut a construit 29 logements collectifs et 42 logements individuels qui composent l'actuelle résidence du Parc, rue Albert-Lambert. Ce terrain appartient pour partie à la Ville. Le centre hospitalier achète ce terrain d'assiette, constitué des parcelles AX n°485 à 539, pour 255 000€ (unanimité).

► **SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE.** Le recours à l'interface API Impôt particulier de la Direction générale des finances publiques est autorisée, pour les particuliers qui souhaitent l'utiliser (29 voix pour, Unis pour Saint-Amand contre). Du fait de l'adhésion au dispositif API, l'utilisation par la Régie du quotient familial CAF/MSA ajusté en temps réel sera possible à partir du 1^{er} septembre 2026 pour les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, la restauration scolaire, les stages et animations organisés par la commune, les séjours vacances, toute autre activité municipale destinée aux familles et du 1^{er} septembre 2027 pour les activités du CEPAC.

Le groupement de commande permettra au centre communal d'action sociale (CCAS) de bénéficier des mêmes tarifs que la mairie pour les marchés de transports de personnes ou d'enfants (unanimité).

► **INDEMNITÉ DE MANIÈRE DES FONDS POUR LES RÉGISEURS.** Elle se substitue au complément «IFSE Régie» à compter du 1^{er} juillet. Son montant est fixé par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. La Ville compte 15 régies d'avances et de recettes (unanimité).

► **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.** Elles sont attribuées au RCA pour les qualifications aux compétitions régionales (1 887€), à Gym 2000 pour la location de la salle de sports de l'IME Léonce-Malécot (1200€) (29 voix pour, l'Alliance amandinoise s'abstient). Elles concernent également Wacq'artribu pour la Fête du Wacq (930€) et SQVA pour la création d'un atelier LowTech (713€) (28 voix pour, l'Alliance amandinoise s'abstient, Martin DUBY ne participe pas au vote).

Une subvention de 6 500€ sera versée, par ailleurs, au Lion's club pour la tenue du 13 au 15 novembre des 3 Jours gourmands au Pasino (32 voix pour, Freddy Bellet ne participe pas au vote).

► **RESSOURCES HUMAINES.** Un emploi permanent au grade de puéricultrice hors cadre à temps complet et quatre postes à temps non complet sur les grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe seront créés (unanimité).

Suite au conseil municipal du jeudi 30 juin, ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Le grand bluff permanent du Maire !

Il est toujours facile de vouloir passer pour la victime lorsqu'on est pris la main dans le sac. Mais les Amandinois ne sont pas dupes. Les règles démocratiques imposent un délai de 5 jours pour transmettre les délibérations aux élus en amont du conseil municipal. Ne pas respecter cette formalité en dit long sur les méthodes de l'équipe municipale. Faut-il en conclure un sérieux manque de compétences ou une volonté délibérée de passer en force. Notre maire aime répéter qu'il n'est « pas un expert ». Dont acte mais la ficelle commence à être un peu grosse. Pour faire oublier que les projets majeurs de la ville n'avancent pas depuis 6 ans, la majorité rejoue inlassablement la même scène, avec des reports incessants enrobés d'une stratégie de diversion : **inverser les rôles et faire passer l'opposition**

pour la seule coupable des blocages.

Près de 20 ans plus tard, la nouvelle caserne est l'exemple le plus flagrant de cette inertie calculée. La pause de sa première pierre promet une livraison à l'été 2028 ; prenons date. Nous nous interrogeons aussi sur les flux de circulation du quartier de la Pannerie ? Entre l'arrivée de la caserne, les activités du boulodrome et du tennis, **le projet d'Aréna et son parking** ; le secteur pourrait frôler l'asphyxie.

Pendant ce temps, **où sont passées les promesses de campagne ?** Quid du plan global de circulation ? Aussi, à l'heure où les épisodes de canicule se répètent, l'inaction de la majorité sur le plan environnemental est criante. Au lieu de créer de véritables îlots de fraîcheur et de végétaliser la commune pour

l'adapter au changement climatique, la majorité s'obstine dans une politique de bétonisation qui transforme nos espaces publics en fournaise. **Un manque d'anticipation qui met en péril le confort et la santé des Amandinois(es).**

Bien qu'il ait acquis « *le plus beau des mandats* », le Maire a désormais d'autres priorités maintenant qu'il s'est engagé dans la course à l'élection présidentielle. **Les Amandinois méritent de la transparence ainsi que le respect des promesses faites. Nous souhaitons à tous les Amandinois(es) un bel été.**

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAU, Karine DEPLANCKE, Guillaume PASSION

Malgré les obstacles, on continue pour et avec les Amandinois

Initialement prévu le 25 juin, le conseil municipal avait été reporté au 30 juin à cause de la canicule. En effet, nous avons décidé de disposer de l'Espace Ferrat, l'une des salles climatisées de la commune, pour pouvoir y accueillir les enfants de nos écoles durant les 3 jours de fortes chaleurs. Ce conseil municipal a permis aux différents groupes de revenir sur cette canicule et sur les moyens à mettre en œuvre pour y faire face. Et nous devons être imaginatifs pour y répondre car nous ne risquons pas d'être accompagnés par l'État sur les investissements à faire. D'ores et déjà, les installations de climatiseurs ou la végétalisation de site sont à l'ordre du jour. Le maire a aussi salué les agents de la ville, en première ligne pendant cette crise, dont celles et ceux qui ont pu accompagner les personnes vul-

néables. Les élus amandinois se sont aussi prononcés pour la mise en place d'un dispositif de simplification administrative pour les familles. Cela permettra, dès la rentrée prochaine, une facturation, au plus juste, tenant compte d'un quotient familial actualisé, pour toute inscription aux activités périscolaires et extrascolaires, restauration municipale, séjours de vacances, stages, animations... Les usagers acceptant l'échange d'informations avec l'administration fiscale ne seront plus obligés de fournir de justificatifs d'imposition en format papier pour bénéficier des tarifs adaptés à leur réalité familiale et financière. Parmi les autres sujets inscrits à l'ordre du jour, figuraient plusieurs dispositions visant à conforter l'offre de logements dans notre commune. Situé rue de Valenciennes, sur les

bords de la Scarpe, le projet immobilier « Reflets d'Ô » de 56 logements avance. Le groupe Vinci a été invité à présenter l'état des ventes : 24 promesses d'acquisitions, quelques mois à peine après la commercialisation ! Malgré les obstacles mis au travers de leur route, les élus d'« Ensemble Saint Amand au cœur » restent mobilisés en faveur de ce projet qui tient toutes ses promesses.

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale

Absence de gestion des projets et management toxique

Cela fait longtemps qu'on le dit, mais l'absence de pilotage des projets communaux devient vraiment problématique. Le « projet » (si tant est qu'on puisse ainsi le qualifier) de construction d'un immeuble par Vinci en bord de Scarpe est révélateur de l'absence de compétence de l'équipe municipale. Voilà 3 ans que cette histoire fait des ronds dans la Scarpe et, alors qu'on nous avait annoncé lors des 2 précédents conseils municipaux que la vente était actée, on nous demande de reporter une énième fois la date butoir de signature entre la municipalité et le groupe Vinci. Plus grave, on découvre au dernier moment qu'il y a un problème juridique (une question de droit administratif qu'on

a essayé de nous présenter d'une manière foireuse, comme si nous n'y connaissions rien... à moins que ce soit la majorité qui n'y connaisse rien...) Si le travail avait été mené correctement, le problème juridique aurait simplement été purgé en temps et en heure. Mais c'est vrai qu'on n'avait que 3 ans pour se pencher sur la question... La commune dérive entre mensonges et incompétences.

Espérons qu'une autre annonce, la réalisation du « M » sur le bâtiment de la friche Devaux, ne soit pas la prochaine arlésienne de notre commune... Vivement septembre, qu'on nous explique ce qu'il en est...

Il y a aussi des manquements graves en termes de management du personnel communal. Ce n'est pas la première fois qu'on pointe ce problème. Mais le Maire tarde à

mettre bon ordre dans le fonctionnement de certains services, au sein desquels le harcèlement semble être le mode de fonctionnement normal et quotidien.

Enfin, est-ce que les demandes répétées de riverains en proie à la dangerosité routière seront prises en considération par la municipalité ? Ou faut-il attendre qu'un accident se produise pour réagir ?

Face à ce marasme communal, heureusement que le Pasino continue de se développer ! Nous le remercions d'abonder largement notre budget municipal ! En espérant qu'on fera meilleur usage à l'avenir des plus de 6 millions qu'il nous distribue... et que l'été permette à la majorité de se ressaisir.

UNIS POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN, Bérengère MAURISSE, Alexis THUET, Freddy BELLET



Événement

La 1^{ère} pierre de la future caserne des pompiers posée

Les secours de la cité thermale l'attendent depuis près de 20 ans. Vendredi 3 juillet, une première pierre symbolique a été scellée chemin de la Pannerie. Le chantier démarre, quant à lui, en septembre.

Depuis longtemps déjà, nos 80 pompiers professionnels et volontaires travaillent dans des conditions rudes, avenue des Sports, et alertent sur leurs difficultés. Appuyés par les élus locaux, ils ont fini par être entendus. « Le CIS (centre d'incendie et de secours) actuel est devenu totalement inadapté à la fois aux exigences opérationnelles modernes et aux conditions de travail quotidiennes de nos agents », a concédé Jacques Houssin, président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Nord. De plus, sa situation enclavée et le manque de surface foncière rendaient toute évolution impossible sur place. »



Vingt mois de travaux à venir

Le futur centre d'incendie et de secours prendra place chemin de la Pannerie, sur une parcelle de 8 774m², acquise par le Département auprès de la Ville pour un euro symbolique. « Ce terrain coche toutes les cases opérationnelles », salue Jacques Houssin. Les secours seront en quelques secondes sur la rocade.

« Le terrain n'est pas en zone humide, mais la nappe d'eau est proche. Nos ingénieurs sont vigilants : le chantier reposera sur des fondations profondes et des dalles portées », a ajouté le président du SDIS. Le site touche également



un corridor écologique. Conformément au SAGE Scarpe aval, une étude environnementale complète a été menée pour adapter parfaitement le projet à la faune et à la flore locales. Pour fluidifier et sécuriser les départs en intervention, la chaussée du chemin de la Pannerie sera adaptée et un tourne-à-gauche sera créé sur l'avenue Angèle-Lecat. »

Les travaux démarrent en septembre. Ils devraient durer 20 mois environ.

Être le plus opérationnel possible

« Nous avons conçu ce bâtiment dans un souci d'opérationnalité maximale », a mis en avant l'architecte Ghislain Pairon.

À l'étage, il y aura neuf chambres individuelles et une chambre de trois lits pour les hommes, une chambre individuelle et une chambre de deux lits pour les femmes ainsi qu'une chambre pour le chef de groupe.

« L'équipe de Saint-Amand est sûrement celle qui a le taux de féminisation le plus important de l'arrondissement », a pointé le sous-préfet Stéphane Costaglioli.

L'espace dit opérationnel comprendra une remise incendie traversante capable de contenir

huit véhicules, une remise sanitaire pour deux véhicules, un espace dédié à la spécialité de secours aquatique de surface.

« Nous avons intégré une réserve foncière interne : une aile capable d'accueillir 4 chambres individuelles supplémentaires reste non aménagée pour le moment, prête à absorber une future hausse des effectifs », a poursuivi Jacques Houssin.

Un bâtiment à la pointe

Le futur bâtiment aura également une isolation pensée pour contrer les phénomènes de surchauffe estivale. Le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur. Des panneaux photovoltaïques surdimensionnés assureront non seulement une autoconsommation mais aussi l'alimentation des centres de secours alentour avec le surplus.

Le montant des travaux est de 6,2 millions d'euros TTC et de l'opération, dans son entièreté, de 7,1 millions d'euros.

« Vous êtes dans le SDIS le plus grand de France, vous devez avoir les moyens ! », a appuyé Christian Poirer, président du département du Nord après avoir rappelé l'importance des pompiers dans nos vies quotidiennes.

« Vos attentes sont légitimes », a abondé le maire Fabien Roussel en s'adressant aux pompiers et jeunes sapeurs pompiers présents. Parmi elles, il y a celles d'exercer dans des conditions dignes. Cette caserne va le permettre. »

Truelle associée à la dépose de la 1^{ère} pierre en main, le lieutenant Stéphane Quenolle, à la tête de la caserne amandinoise, sourit. « C'est une belle avancée. » Son équipe attend son entrée dans les lieux, en 2028, avec impatience. ◀

Sport

De nouveaux champions !

Handball

Du bronze national

La Louve Claire Koestner remporte avec l'équipe de France la 3^e place du Mondial U20.

Athlétisme

De l'or régional

Les demi-fondeurs du NSAEC ont remporté, à Longuenesse, quatre titres de champions régionaux : Célestine Delrieu au 2000 mètres steeple, Camille Dohein au 1500 mètres féminin, Bastien Meurisse au 1500 mètres masculin et Symon Basso Bortot au 5 000 mètres marche.

Au championnat de France d'épreuves combinées, Cyril Dauchat a réalisé le meilleur décathlon de sa carrière et décroché la 4^e place, catégorie Espoirs !

Clémence Dekoker (minimes) représentait également le NSAEC lors de la finale nationale des pointes d'or. Elle s'y est classée 29^e.

Par ailleurs, c'est un duo du NSAEC, composé de Rachid Taghli et Sylvain Caucheteux, qui a remporté dimanche 4 juillet le 10 kilomètres du Run and Bike de Lecelles.

Tir à l'arc

De l'or, de l'argent et du bronze

La Société des archers de Saint-Amand a été représentée par sept de ses membres au championnat régional disputé à Lambres-lez-Douai le 28 juin.

Hugo Gysels devient champion des Hauts-de-France de TAE en arc classique catégorie U21 (et non champion de France, comme indiqué dans notre précédente édition). Raphaël Bourghelle est champion Hauts-de-France en arc classique catégorie U13. Julia Choteau, vice-championne des Hauts-de-France arc classique catégorie U15. Maxime Crepy, 3^e en arc poulie catégorie senior 1 et Loïc Lecaille 3^e en arc classique catégorie U15.

Natation

Du bronze régional

Sept nageurs du SNPH ont participé au championnat régional junior et plus à Amiens. Erwan Audouaire a terminé 3^e au 200 mètres papillon U15 / U16.

Cyclisme

Le 1^{er} Grand Prix Michel Dhote se prépare

C'est au Mont-des-Bruyères que l'association Free.Biking.Family va proposer ce Grand Prix UFOLEP samedi 1^{er} août.

Il prend le nom de Michel Dhote, Amandinois natif du Mont-des-Bruyères, impliqué dans le comité philanthropique et la vie du quartier mais aussi coach, masseur et aide dévoué de l'association cycliste jusqu'à sa disparition l'an dernier.

Ce rendez-vous compte pour le Challenge de la Porte du Hainaut et réunira des cyclistes, hommes et femmes, répartis en 10 catégories.

Un circuit d'entraînement, deux de course

Pour s'échauffer, un circuit de 1,4km empruntant la place du Mont-des-Bruyères, les rues Notre-Dame-d'Amour, du Gros-Pin, est prévu.

Poussins, pupilles, benjamins et minimes sillonneront un parcours de 2,3km allant de la place du Mont-des-Bruyères vers les rues Basse, du Chêne-Crupeau, de la Croisette. Les cadets, les féminines, les 1^{ères}, 2^e, 3^e et 4^e catégories feront face à une boucle de 7,2km allant de la place du Mont-des-Bruyères vers les rues Basse, du Chêne-Crupeau, de la Croisette, de la Fontaine-Bouillon, la drève de Raismes, l'allée des Hêtres, la drève des Près-Charniers et la rue Basly.



La circulation restera possible sur les voies empruntées par les coureurs, dans le sens unique de la course, en respectant les consignes de sécurité.

La place du Mont-des-Bruyères accueillera les départs et arrivées, des animations, et proposera une buvette et de la petite restauration. Elle sera un endroit de choix pour profiter de cette nouvelle fête du vélo. ◀

▶ Départs à 11h30 pour les minimes, 11h32 benjamins, 11h34 pupilles, 11h36 poussins, 12h30 4^e catégorie, 12h32 cadets, 12h34 féminines, 14h15 3^e catégorie, 16h10 2^e catégorie, 16h12 1^{ère} catégorie. Inscriptions à venir sur cyclismeufolep5962.fr

Mais aussi

▶ TENNIS

Le comité du Nord est venu remettre 19 coupes pour récompenser les meilleures équipes U8 jusqu'à U18. Le SATP en a reçu deux ! Une pour ses U16 filles (division 2, poule B) et une pour ses U16 garçons (division 2, poule C).



▶ VTT

Parmi les membres du VTT club, Louis Malesys remporte la course sur route de Fontaine-au-Bois chez les poussins et, chez les pupilles, Raphaël Ledain termine 4^e.

▶ HANDBALL

Les Louves connaissent les adversaires qu'elles affronteront en entame de la saison de 1^{ère} division

2026/2027 : ce seront les Piraths. Les Alsaciennes viendront à Maurice-Hugot le 29 ou le 30 août.

▶ Précisions à venir sur sah-ph.fr

▶ DRAGON D'EAU

Pour rappel, il sera ouvert mar. 14 juillet de 8h30 à 12h30.

▶ GALA DE LA SLA GYM

Chaque année, la SLA gym conclut sa saison par un gala auquel participent tous ses membres, des sections baby aux compétitrices.

Près de 500 spectateurs ont répondu à l'appel dans une ambiance chaleureuse.



L'école Eugène-Pauwels a de nouveau un nom



Bien sûr, elle s'est toujours appelée Eugène-Pauwels mais depuis quatre ans, il n'y en avait plus trace sur les murs de l'école. L'ancien panneau, mal en point après des décennies de bons et loyaux services, avait dû être démonté. Il était temps d'y remédier. La directrice, Pélagie Robache a donc lancé un grand concours dans chaque classe pour réaliser un logo. Écoliers, parents, équipe éducative ont ensuite départagé les propositions et donné une large victoire à celle des CE2-CM1 de l'année 2025-2026.

Alexandre Lemoine, professeur en maternelle et aussi un peu artiste, a reproduit ce dessin sur des planches en bois, offertes par un donateur anonyme, et poursuivi le décor de la nouvelle enseigne. Les enfants qui participaient à l'école ouverte, en février, ont commencé à la peindre. Il a encore fallu quelques heures de travail pour que lundi 29 juin, elle soit posée sur la façade et dévoilée au grand public, sous les applaudissements et devant des élèves inondés de fierté.

Les brigades de Louise au rapport !



Huit joueurs dans le hall de l'école Louise-Dematte transformé en terrain de handball, des arbitres, une scoreuse, une gardienne du temps et Clément en commentateur. C'est lui qui, à 11 ans, a eu l'idée d'organiser ce tournoi. Les écoliers ont tout mis sur pied pendant le temps périscolaire. Ils ont invité Sabrina Vetu, professeure et handballeuse, à être l'arbitre officielle. « C'est hyper agréable de voir les élèves aussi investis, de prendre la responsabilité de ce qu'ils font. C'est une grande joie pour moi de pouvoir participer. » Une seule autre fille était sur le terrain : Louise, 9 ans. « Peut-être que ça peut donner le courage à d'autres de le faire aussi. » L'école se verrait bien devenir une Louve plus tard, mais pour l'instant, elle aussi porte un projet :

une kermesse organisée par les élèves où parents et grands-parents sont invités.

Boîte à alertes, accueil des petits...

Alors que les élèves rangent le matériel de handball, Viktoria, 10 ans, présente sa boîte à alertes, installée à l'entrée de l'école. Tous les vendredis, accompagnée par un animateur, elle en lit le contenu et voit ce qui peut être fait.

Un autre écolier, Soane, a imaginé des activités pour les plus petits. D'autres ont aussi assuré un accueil des enfants de grande section avant leur passage en CP durant le temps périscolaire, pris part à la brigade sportive et à la brigade des Héros de la restauration, grâce à la vigilance des enfants, a déjà permis d'économiser plusieurs dizaines de m³ d'eau.

Tout ça a été rendu possible par l'équipe périscolaire qui a voulu placer l'année scolaire sous le thème « par nous, pour nous, une école qui se construit avec les enfants. »

Mais aussi

Les fêtes d'école se sont poursuivies jusqu'au 4 juillet. Les fêtes périscolaires et

les bals ont ajouté de la joie à cette fin d'année scolaire. Avant leur départ au collège, la Ville a offert une sortie à Pairi Daiza aux 195 élèves de CM2 le 30 juin.



École Jules-Ferry



École Marcel-Benoist



École Notre-Dame-des-Anges



École Georges-Wallers



École Bracke-Desrousseaux



Institut Léonce-Malécot

Agenda

SAM. 11 JUILLET

Brocante par le comité du Moulin des Loups et de la Collinière

► De 8h à 15h - Rue de la Collinière, Cité des Castors et rue du Limon

Atelier LowTech solaire par SQVA

► De 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 - Espace Malraux. Sur inscription, renseignements : repaircafeamandinois@gmail.com

MER. 15 JUILLET

Peinture sur plume, atelier animé par Homahé

► De 14h30 à 16h30. Pour ados et adultes. Inscriptions au 03 27 22 49 80 ou mediatheques.aggloporteduhaunaut.fr

DU 17 AU 19 JUILLET

Ducasse de la Bruyère par le comité de la Bruyère.

► Manèges, frierie, buvette durant les trois jours. Ven. : ouverture à 17h30, loto à 18h. Sam. : brocante de 12h à 18h, repas champêtre sous chapiteau à 20h (réservations au 03 27 27 80 61). Dim. : messe place de la Bruyère à 11h, quiz de la ducasse à 16h30, spectacle de clôture « La Bruyère fait son show » à 19h, enterrement de la ducasse avec un grand feu d'artifice à 23h.

SAM. 18 JUILLET

Faites vos quartiers

► De 14h à 17h - Quartier de la Collinière. Ouvert à tous, gratuit

Cin'Amand

www.cinamand.fr

JUSQU'AU MAR. 14 JUIL.

Vaiana, la légende du bout du monde - Evil dead burn - Permis de détruire - Supergirl - Des minions et des monstres - Les caprices de l'enfant roi - Toy Story 5 - Backrooms - Disclosure Day - The Christophers - La bataille de Gaule : l'âge de fer - Obsession - Michael - Les nouvelles aventures de Gros-Pois et Petit-Point

En bref...



La ducasse du Saubois, riche en animations

La rue du Carme s'est pavée pour emmener tout le quartier dans une belle fête organisée, du 3 au 5 juillet, par le comité du Saubois. Pêche aux canards, auto-tamponneuses et autre manège, tours de chants, parties de pétanque à l'envi, moules et frites à partager, ducasse, soirées dansantes, les occasions de se retrouver ont été nombreuses.



Théâtre

Sur les planches du Théâtre des Sources pour la 1^{ère} fois



Chaque année, les ateliers théâtre du service jeunesse permettent aux jeunes Amandinois d'apprendre des techniques et des rôles. Samedi 4 juillet, ce sont d'abord les 11-12 ans qui ont emmené les spectateurs dans les méandres de la disparition de toute une famille à travers *On ne choisit pas sa famille*. Ce sont ensuite les 13-14 ans qui ont pris le relais avec *Le Comte*. Pour certains comédiens, c'était leur grande première. L'exercice n'était pas aisé mais ils l'ont réussi.

Mobilité

Un coup de pouce pour acheter ou réparer un vélo

La Porte du Hainaut renouvelle, en 2026, son dispositif d'aide à la mobilité à deux-roues.

Elle encourage l'achat de vélos classiques, hors VTT, course et BMX (neuf jusqu'à 150€, occasion jusqu'à 100€), de vélos à assistance électrique, hors VTT, course et BMX (neuf jusqu'à 300€, occasion jusqu'à 150€), de vélo cargo classique (neuf jusqu'à 200€, occasion jusqu'à 100€) et à assistance électrique (neuf jusqu'à 400€, occasion jusqu'à 200€).

Elle participe également à la réparation effectuée chez un professionnel à hauteur de 100€.

Elle prévoit un bonus de 40€ pour l'acquisition d'équipements de sécurité (casque, gilet réfléchissant, éclairage complémentaire...) ou de transport (siège enfant, porte bagages, sacoches...).

► Détails et demandes à effectuer sur agglo-porteduhainaut.fr/aide-mobilite-2026/

► DÉCHÈTERIE

Face aux fortes chaleurs, le SIAVED est susceptible de modifier les horaires d'ouverture. Avant de vous déplacer, vérifiez-les sur siaved.fr

► VISITES GUIDÉES

Partez à la (re-)découverte :
- du centre-ville les jeu. 16 juil. à 14h30, 23 juil. à 10h, 30 juil. à 14h30, 6 août à 10h, 13 août à 14h30, 20 août 2026 à 10h. Durée : 45 min.
- de notre ville, les jeu. 16 juil. à 10h, 23 juil. à 14h30, 30 juil. à 10h, 6 août à 14h30, 13 août à 10h, 20

août à 14h30. Durée : 1h.
- de l'histoire des Thermes et du thermalisme les ven. 10 juil. à 14h30, 17 juil. à 10h, 24 juil. à 14h30, 31 juil. à 10h, 7 août à 14h30, 14 août à 10h, 21 août à 14h30, 28 août à 10h. Durée : 30 min.
- des thermes et de la lisière de forêt les ven. 10 juil. à 10h, 17 juil. à 14h30, 24 juil. à 10h, 31 juil. à 14h30, 7 août à 10h, 14 août à 14h30, 21 août à 10h, 28 août à 14h30. Durée : 1h.
- de la forêt les ven. 10 juil. à 15h30, 24 juil. à 15h30, 7 août à 15h30, 21 août à 15h30. Durée : 1h30.

Balades apéritives de la ville en calèche les dim. 19 juil. et 9 août de 11h à 12h.

► Inscriptions sur tourisme-porteduhainaut.com

► RENCONTRES AVEC DES ARTISANS LOCAUX

Cyril Descryver, créateur d'Encore Beaux mar. 14 juil. Félix Bisiaux, graphiste, et Audrey Carpentier, alias Adley illustratrice, mar. 28 juil. Martine Lechêne et Rêves d'Enfants sur Mesure mar. 11 août.

► De 10h30 à 12h - Point d'information touristique, 1303 route de la Fontaine-Bouillon. Gratuit

Marine De Craene, alias Malou Bohaime, mar. 18 août.

► De 10h30 à 12h - Point d'information touristique, 25 rue Thiers. Gratuit

► PRÉCISION

Dans notre dernier numéro, l'église Saint-Martin était située rue du 54^e R.I.F. C'est une erreur de report. Elle se situe bien place du 11-Novembre.

► SORTIE

Direction Bray-Dunes avec le club Amanda le 23 juillet.

► Inscriptions au 06 51 58 73 56

► COLLECTE DÉCHETS

► **VEN. 10 ET 24 JUIL.** (déchets verts)

► **MER. 15 JUIL.** (déchets ménagers et verre)

► DÉCHÈTERIE

Lun., mar. mer., ven, sam. de 9:00 à 12:15 et de 13:30 à 18:30. Dim. de 9:00 à 12:00. Rue du Champ des Oiseaux

► NUMÉROS UTILES

► Médecin de garde 03 20 33 20 33
► Smir 03 27 22 49 00
► Mairie 03 27 22 48 00
► CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Jean-Bernard IMPRIM'VERT[®]
Imprimé dans les Hauts-de-France sur papier européen issu de forêts gérées durablement.

Naissance 25 JUIN. MARIT-ROMBY Salomé.

Mariages DEROOST Antoine & BLAIRON Océane. LELONG Mickaël & DELILLE Laurine. TRIQUENEAUX Franck & MARSEILLE Patricia.

Décès CAUDOUX Claude (89 ans). COUTURAUD Raymond (89 ans). LEMAHIEU Renée (97 ans). LOMAGNO Antoine (87 ans). FACHE RYCHLIK Micheline (84 ans).

Menu LUN. 13. Oeuf dur mayonnaise, bolognaise de boeuf bio ou boulettes de soja, coquillettes bio, gruyère râpé, kiwi.

MAR. 14. Férié.

MER. 15. Friand au fromage, rôti de porc froid ou terrine de poisson, taboulé bio, salade de tomate, mousse au chocolat, melon.

JEU. 16. Concombres vinaigrette, poisson pané, riz créole bio, petits pois, Chanteneige bio, glace.

VEN. 17. Velouté aux champignons, galette de pois et blé, gratin de pomme de terre, Edam, salade de fruits frais.